

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	49	56
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 01/02/2024		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> 09 FEV 2024		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> 09 FEV 2024		
Signature de la charte de fonctionnement 2024-2028 du « Réseau Investir en Hauts-de-France »		

SEANCE DU 7 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 février, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

Etaient présent(e)s : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Benoît GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD, M.Frédéric CARRE, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.François ERLEM, M.Francis DUPIRE, Mme Rachel DAVOINE, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Claude BONNIN M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, M.Vincent DUSSART, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, M.Bernard BEAUFORT, M.Didier ROGEAU

Etaient excusé(es) : M.Guillaume LESOURD, Mme Delphine PERTUZON, Mme Nathalie VINCENT, M.Denis LEFEBVRE, Mme Alexandra LERCH, M.Luc BERTAUX, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Frédéric ROMAIN, Mme Roxane GHYS, M.David BEAUMONT, Mme Anita LEFEBVRE,

Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s : M.Georges BROXER, Mme Nathalie MONIER, Mme Catherine MOREL

Etaient excusé(e)s avant donné procuration : Mme Chantal SCHWARTZ, M.Nicolas RUTER, Mme Françoise DUPUITS, , Mme Martine LECLERCQ, Mme Valérie COCHEZ, M.Thierry SOSZYNSKI, Mme Zahra GHEZZOU,

Délibération n°18 -2024

Objet : Signature de la charte de fonctionnement 2024-2028 du « Réseau Investir en Hauts-de-France »

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Pour rappel, en date du 03/12/2019, les élus de la communauté de communes du Pays de Mormal avaient délibéré favorablement sur le principe d'adhésion à la précédente charte du « Réseau Investir en Hauts-de-France ».

Grâce à ses territoires, les Hauts-de-France disposent de nombreux atouts pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et d'activités nouvelles. Au vu de la concurrence nationale et internationale, cette dynamique doit continuer à s'amplifier et à s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'attractivité partagée entre la Région Hauts-de-France, dont c'est la responsabilité, et l'ensemble des ressources mobilisables, au premier rang desquels les territoires de la Région.

D'un point de vue opérationnel, Nord France Invest (NFI), association régie par la loi 1901, financée par la Région et soutenu par la CCI Hauts-de-France, est l'interlocuteur privilégié de Business France en Région. NFI a pour missions de prospecter les investisseurs français et étrangers, de les accueillir et de répondre à leurs besoins d'implantation et de développement.

Dans ce cadre, et afin d'associer l'ensemble des territoires des Hauts-de-France aux missions de la Région et de NFI, il a ainsi été défini le rôle de chaque partenaire à travers une charte du « Réseau Investir en Hauts-de-France », charte que la Région Hauts-de-France propose à la communauté de communes du Pays de Mormal de reconduire sur la période 2024-2028.

Cette adhésion et l'accès à ses services (prospection, actions de promotion, traitement et suivi de projets...) sont gratuits. En complément, la communauté de communes du Pays de Mormal pourra solliciter NFI pour des prestations spécifiques (exemples : accompagnement stratégique, web marketing, production de contenus) qui, par contre, seront payantes.

Le projet de charte est joint à la présente délibération.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée de :

- Approuver les termes de la charte qui précise les modalités de partenariat et la durée de la convention.
- Décider de signer la charte de fonctionnement 2024-2028 du « Réseau Investir en Hauts-de-France » avec Nord France Invest
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier.

AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire par,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
56		

Décide :

- D'approuver les termes de la charte qui précise les modalités de partenariat et la durée de la convention.
- de signer la charte de fonctionnement 2024-2028 du « Réseau Investir en Hauts-de-France » avec Nord France Invest
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré le 7 février 2024

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

09 FEV. 2024

09 FEV. 2024

Le président
Jean-Pierre MAZINGUE



le secrétaire
François ERLEM



Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le



ID : 059-200043321-20240207-18_2024DEL-DE